

Petite Tunisie

ABONNEMENTS

	Tunis-Tunisie	France
Un an.....	10	12 fr.
Six mois.....	6	7 »
Trois mois.....	4	5 »

Payables d'avance

Rédacteur en Chef : **EM. LACROIX**

Rédaction et administration : 14, Rue Al-Djazira. — TUNIS.

LES ANNONCES SONT REÇUES AU BUREAU DU JOURNAL
La « Petite Tunisie » ne paraît que le vendredi du 1^{er} juillet au 30 septembre.

ANNONCES

Annonces diverses.....	la ligne.	» 40
Réclames.....	—	» 60
Chronique locale.....	—	1.50

Payables d'avance

La PETITE TUNISIE est désignée pour insérer les annonces légales et judiciaires de la Régence de Tunis pendant l'année 1894

Réponse du D^r CONVERTI à la Dépêche Tunisienne

Tunis, le 31 mai 1894.

Quel gaspillage !

Nous avons déjà fait ressortir, dans deux ou trois articles, l'inutilité absolue du contrôle civil de la Goulette et l'économie qui en résulterait pour le Trésor, par suite de sa suppression, accompagnée de celle du gouverneur — et de sa suite — de cette localité, séjour béni des pierrots qui nichent maintenant à qui mieux mieux dans les maisons beylicales.

Mais en voilà bien d'une autre, que nous apprenons à l'instant, et que nous ne pouvons différer.

Il paraît que malgré la décroissance formidable des habitants de l'ancien port de la capitale de la Régence — qui en est réduit à sa plus simple expression par suite du départ d'un grand nombre de Goulettois qui sont venus se réfugier à Tunis faute de pouvoir gagner leur vie et celle de leur famille là-bas — décroissance qui s'élève à plus de la moitié de la population de la Goulette, cette ville de bien minime importance, aujourd'hui qu'elle ne compte peut-être pas 600 habitants en hiver, a encore — ouvrez bien les yeux — un commissaire, un inspecteur et douze brigadiers ou agents de police qui grèvent — ô gaspillage insensé ! — toujours le budget, comme au temps de la splendeur de la Goulette, d'une somme de dix-neuf mille francs, vous lisez bien : *dix-neuf mille francs* et pourquoi faire ? grand Dieu ! sans profit pour personne, pas même pour les habitants de la Goulette que ce luxe de police n'a pas le don de charmer, puisque ce sont eux qui paient les violons.

Comme nos voisins réclament à cor et à cris, comme de véritables sourds, qu'on veuille bien leur diminuer les impôts, le gouvernement n'a, ce nous semble, qu'à supprimer du budget la dépense de tout un personnel qui n'a pas plus sa raison d'exister, là où il n'y a plus rien, du reste, que le contrôle civil : il réalisera ainsi une économie d'une cinquantaine de mille francs qui pourront mieux être employés en travaux publics qu'à nourrir des individus à ne rien faire.

Mais quand on songe que depuis plus d'un an, nous entretenons tout ce monde-là à traîner son ennui par les rues d'une ville déserte, on ne peut s'empêcher de se demander à qui incombe la faute de cette danse insensée des écus et si notre honorable ministre ne serait pas bien venu de se priver des services d'un fonctionnaire qui fait aussi peu de cas des deniers publics, que M. Ducrocquet a tant de peine à récolter ? Ce fonctionnaire serait, paraît-il, le chef de bureau des Communes, nous avons nommé M. Valensi, le gai et joyeux viveur.

Cela ne nous surprend pas de la part de ce gentleman-rider peu fait pour les bureaux, car, à l'instar d'autres de ses collègues du gouvernement tunisien, ce chef de bureau se soucie médiocrement des intérêts de ce gouvernement. Nous ne dirons pas que sa seule préoccupation consiste à bien nœpcer, non, mais peu

s'en faut, il l'avouera lui-même.

Il est des employés du Dar-el-Bey que l'on voit s'amener journellement entre neuf heures et demie et dix heures du matin et songer à dégringoler le plus vite possible vers l'avenue de France.

Ce n'est certes pas dans ces conditions qu'on peut faire un travail sérieux et consciencieux. Et notre ministre ne peut vraiment pas tout connaître, tout voir par lui-même, tout étudier, même les questions de détail. C'est aux chefs de service que ce soin incombe et si le chef de service est le premier à ne guère s'en préoccuper, comment le Résident pourrait-il savoir qu'on peut ici économiser 50,000 francs, là 10,000, ailleurs, 5,000, etc., etc.

Nous lui signalons donc le sans-gêne avec lequel se joue un de ses fonctionnaires, c'est à lui de voir s'il doit continuer à laisser à un poste aussi important que celui des Communes, un homme qui traite son service par dessous jambe, en véritable amateur ?

Nous ne disons pas que de la décision de notre ministre dépendra le sort de la Tunisie, mais, entre nous, les finances beylicales s'en porteraient mieux si on plaçait à la tête du bureau des Communes un homme sérieux et non un jeune et aimable viveur.

Le sieur Tridon a toutes les audaces possibles.

Attribuant faussement à un de mes jeunes amis et les « Billets » et le « Petit Guignol tunisien », ce spadassin n'a pas hésité une seconde à aller se plaindre, à l'avocat chez lequel est employé mon ami, « de la plume acerbe et agressive de son secrétaire » menaçant, s'il ne la déposait incontinent, de faire une campagne de presse contre sa famille, qui n'a rien à voir en l'occurrence,

En admettant même que mon jeune ami soit l'auteur des « Billets » et du « Petit Guignol », tout le monde réprovera, nous en sommes convaincu, la manière d'agir de cet ex-dragon qui n'aime pas qu'on lui chatouille l'épiderme, alors que lui ne se gêne guère de le faire à tous ceux qui n'ont pas l'heur de plaire à son patron, le sieur Lecore,

Em. L.

M. FABRY

Notre confrère de la « Libre Dépêche » a démenti le bruit de la nomination de M. Fabry à la présidence du tribunal de première instance de Roanne (Loire). C'était un vulgaire canard auquel il convenait de couper immédiatement les ailes. Néanmoins, nous croyons savoir que si M. Fabry le désirait, le gouvernement serait tout disposé à le désigner pour le poste de procureur général près la Cour d'appel de Bastia, mais cette nomination n'aurait lieu qu'en septembre prochain et elle dépendrait entièrement de son acceptation bien que la magistrature en Tunisie ne soit pas inamovible, mais tout le contraire.

On nous assure que M. Finet, après avoir essayé de tous les métiers — et n'avoir réussi dans aucun — va, sous peu de jours, être nommé contrôleur civil suppléant à Bizerte.

Il faut espérer que M. Finet aura enfin

trouvé son chemin de Damas dans les contrôles et que, fonctionnaire, il aura à cœur de se renfermer dans le nouveau rôle qu'il s'est choisi. Cela lui sera peut-être difficile dans les premiers temps avec la langue bien pendue que nous lui connaissons.....

FUMISTERIE DE MAUVAIS GOUT

Les éminents rédacteurs de la « Dépêche » piqués au vif par la lettre de l'honorable docteur Converti que nous avons insérée dans notre dernier numéro ont osé publier ce qui suit dans leur numéro de mercredi :

Depuis quelques semaines on lit dans la « Petite Tunisie » des entrefilets d'un grotesque achevé, dus à de jeunes clercs en rupture d'étude. Nous aurions laissé ces petits aigles s'escrimer de la plume et du bec, s'ils n'avaient poussé leurs lourdes plaisanteries un peu loin et tourné en ridicule un homme dont nous réprovisions sans doute la politique, mais qui ne mérite pas, à nos yeux du moins, de servir de jouet à leur fantaisie.

Nous voulons parler d'une lettre qui vient de paraître dans le journal en question, lettre qui a dû être forgée de toute pièce, et, au bas de laquelle on a mis — sans rire — la signature du docteur Converti.

Nous protestons énergiquement contre ces procédés nouveaux qui tendent à s'introduire dans le journalisme et qui le déconsidèrent aux yeux du public honnête et sensé.

Le docteur Converti a prononcé vendredi dernier, au cimetière sans culte du Belvédère, un discours à tendances anarchistes dont nous avons rendu compte dans notre numéro du 28 mai, avec modération et courtoisie, sans excéder les limites de la critique.

En d'autres temps et dans une circonstance analogue, M. le docteur Converti nous a répondu par une lettre que nous nous sommes empressé d'insérer, cette fois, il a jugé inutile de nous réfuter, c'est son affaire, mais nous sommes certain que s'il eût voulu protester contre notre appréciation il l'eût fait en des termes dignes d'un homme instruit, d'un homme de bonne compagnie ; pour être anarchiste, on peut avoir de l'éducation, Emile Henry était, dit-on un garçon fort bien élevé, et jamais il n'eût écrit la lettre ridicule que nous avons lue sous la signature, évidemment fautive, du docteur Converti.

Aussi espérons-nous que celui-ci s'empressera de protester contre l'emploi abusif de son nom et qu'il nous remerciera de n'avoir pas cru un seul instant qu'il ait pu commettre un tel factum.

Ainsi, d'après les salariés du journal du coin, nous aurions fabriqué de toutes pièces la lettre du docteur Converti, nous aurions, c'est le mot propre, *commis un faux*.

Cette accusation est tellement monstrueuse que nous ne tenions même pas à la relever, lorsque nous avons reçu du docteur Converti la lettre suivante :

Tunis, le 31 mai 1894

Monsieur le Rédacteur en chef
de la « Petite Tunisie »

J'ai adressé à la « Dépêche Tunisienne » la lettre suivante que je vous serai obligé d'insérer dans votre estimable journal. Merci et salutations distinguées.

Docteur CONVERTI

Monsieur le Rédacteur en chef
de la « Dépêche Tunisienne »

J'ai tout simplement à vous dire que la lettre publiée dans la « Petite Tunisie » émane de moi, et que, comme homme poli, envers tout le monde, je n'ai pas à regretter un mot, et comme anarchiste, pas une idée. Je m'empresse tout de même de vous remercier de la courtoisie avec laquelle vous déclarez avoir voulu rédiger votre compte rendu. Ici, il ne s'agit pas de courtoisie envers ma petite personne, mais d'idées que je n'avais pas exprimées, et que, comme homme de principe, avant tout, j'avais le devoir de rectifier.

Vous avez constaté, Monsieur le Rédacteur, que malgré cela je reste toujours calme, que je ne me fâche nullement (pas même aujourd'hui alors que vous vous emportez jusqu'à écrire, que ma lettre est fautive, car si j'avais voulu vous répondre je l'aurais fait en termes dignes d'un homme de bonne compagnie) je ne me fâche pas, comme vous le faites maladroitement le tort n'étant pas de mon côté mais bien du vôtre ; vous qui cherchez toujours midi à quatorze heures ; je ne me suis pas fâché davantage, quand vous avez voulu me gratifier d'une expulsion de Tunisie. Drôle de façon d'entendre la bonne compagnie ! N'est-il pas vrai, monsieur le Rédacteur ?

Lisez, je vous prie, de nouveau ma lettre avec calme et vous verrez que vous avez tort. Lisez tout ce que vous avez écrit depuis quelque temps contre moi et vous vous apercevrez, que vous cherchez continuellement à me faire le plus de mal possible, sans réussir à me tirer de mon flegme, car vous ne pouvez rien contre mes idées, qui sont tout pour moi.

Je vous salue.

Docteur CONVERTI

On voit ce qui reste de cette nouvelle infamie lancée contre nous.

Em. L.

Il paraîtrait que l'administration à laquelle appartient le caissier infidèle auquel nous avons fait allusion dans notre dernier numéro avait tout fait pour que l'affaire ne soit pas ébruitée.

Entre nous, il faut avouer que cette administration n'a vraiment pas de chance et que c'est par un chiffre assez respectable que se comptent les *honnêtes gens* qui font ou on fait partie de ses cadres.

Pour notre part, nous en savons quelque chose, puisque nous avons été pincés par une burlesque de qui nous envoie promener toutes les fois que nous réclamons ce qui nous est dû.

PETIT

GUIGNOL TUNISIEN

SCÈNE II

Dans le cabinet de travail du directeur Charpentier, ce dernier, Henri Piton et Georges son réunis.

Lecore Charpentier. — Allons, Henri, trêve de pleurs... expliquez-nous, à présent, avec calme, quelle est la cause qui vous grossit tant le cœur...

Piton. — Je revenais de la Résidence, où je m'étais rendu pour copier les dépêches..... arrivé au café de Paris, j'entends les *bicots* hurler la « Petite Tunisie » ; naturellement j'achète cette feuille...

Georges. — On ne devrait jamais dépenser deux ronds pour lire de stupides élucubrations.....

Le Corps Charpentier. — Vous avez

tort ; entre nous, il est bien intéressant ce petit journal....

Piton. — Merci cher directeur, vous êtes généreux ; parce que la « Petite Tunisie » m'éreinte dans chacun de ses numéros, vous trouvez que sa lecture est un récréatif... Merci... merci !...

Le Corps. — Taisez-vous..... continuez !

Piton. — Je parcours les différents articles ; un youtre qui signe Y., un tendre et cher ami m'engage à faire raboter mon colossal appendice... ces gueusards du coin en veulent à mon nez... ce n'est pas de ma faute si je suis de Paris !

Georges. — Les Parisiens n'ont pas tous de volumineux offices nasaux.

Le Corps. — Certes non, je le déclare en protestant....

Piton (à part). — Notre directeur n'est pas catholique !... Je suis allé trop loin, tout de même... et cependant il fallait bien un prétexte pour excuser mon monolithé. (fort) — Ensuite, je lis que *Gugusse*... (d'une voix étranglée) Tenez, voici... l'entrefflet... (pleurnichant) Adieu ma vengeance... plus de prison... plus d'amende...

Le Corps Charpentier ahuri. — *Gugusse* parti ?

Georges. — Il faut pardonner ce pauvre homme. Il aspirait à la gloire et a cru se rendre populaire en imitant le général Boulanger...

Le Corps à Piton. — Assez de jérémiades. Je vous ordonne d'aviser nos lecteurs, dès demain matin, que cette suite vous a laissé complètement froid.

Piton. — C'est ce qu'on appelle boire le calice jusqu'à la lie.

FIN

M. Coustou, directeur des Contributions Diverses, dont nous avions annoncé le prochain départ, en décembre dernier, attendrait, d'un jour à l'autre, sa réintégration dans les cadres français.

On sait que le directeur des Contributions Diverses est au plus mal avec son chef hiérarchique, le directeur général des Finances.

Un de nos lecteurs nous demande si nous ne trouvons rien d'anormal dans la présence de M. Bourke, comme vice-consul d'Angleterre à Bizerte.

M. Bourke, qui est le fils de lord Seymour, ancien vice-roi des Indes, possède, en effet, une fortune colossale et l'on s'explique mal la présence de ce richissime Anglais dans un trou aussi peu récréatif que Bizerte.

Décidément la blonde Albion n'est pas franche avec nous et le gouvernement français fait bien de se méfier d'elle.

Encore la préférence

A L'ÉTRANGER

N'est-ce pas regrettable de devoir remarquer encore une fois que les Français de Tunis ne se soutiennent pas entre eux. Ainsi les travaux de plusieurs maisons actuellement en construction, appartenant à des Français, ont été

données par leurs propriétaires à des entrepreneurs italiens, qui, naturellement, n'occupent que leurs compatriotes. N'eût-il pas été plus convenable de traiter pour lesdits travaux avec des entrepreneurs français, qui auraient occupé des Français ? Que si on doute de notre affirmation, en prétextant que la main-d'œuvre étrangère étant plus économique que la française, l'entrepreneur français, lui aussi, emploierait des ouvriers étrangers, nous répondrions que c'est là une grosse erreur, car nous connaissons de bons ouvriers français qui ne demanderaient pas mieux que de travailler au même prix que les ouvriers italiens. C'est à cette erreur que nous devons attribuer la préférence donnée par des Français à l'entrepreneur et à l'ouvrier italien, car il nous paraît inadmissible qu'un vrai Français veuille bénévolement favoriser des étrangers au détriment de ses compatriotes.

Ne trouvons-nous pas rationnel que les Italiens se soutiennent entre eux, et qu'ils n'aient jamais recours à l'ouvrier français ?

Et ce que nous trouvons rationnel pour eux peut-il l'être moins, quand nous disons que nous, Français ne devons pas manquer de donner la préférence à nos ouvriers français ?

N'est-il pas vrai que si nous ne les occupons pas, ces ouvriers français se verront forcés de s'en retourner en France ? Que non seulement notre influence souffrirait de leur départ, mais encore de l'effet désastreux que produirait leur retour auprès de tous les Français qui seraient dans l'intention de venir en Tunisie ?

Propriétaires et entrepreneurs français, ne vous laissez donc plus induire en erreur au sujet des prix et n'employez à vos travaux des ouvriers étrangers que tout autant que vous ne trouverez plus d'ouvriers français ; et vous ferez œuvre de bons patriotes.

On s'aperçoit, dans les bureaux de la section d'Etat du gouvernement tunisien, que le nouveau chef de section, M. Piat, entend n'agir qu'à sa guise et est bien décidé à ce qu'il en soit toujours ainsi. Très bien.

Le nouveau secrétaire adjoint du gouvernement tunisien, M. Guyot, ferait bien de méditer sur ce proverbe : La parole est d'argent, mais le silence est d'or.

Il paraîtrait, en effet, que ce rond de cuir de deuxième classe ne se généralise pas pour dire partout qu'il a été appelé en Tunisie pour remplacer M. Roy, dont on voudrait se débarrasser !

Nous croyons, au contraire, nous, que si cela continue, c'est lui qui devra filer par un des plus prochains paquebots, qui nous l'ont malencontreusement amené.

Quel jour voulez-vous procéder à la constatation du flagrant-délit ?

— Aujourd'hui même, ce soir.

— L'endroit ?

— Dans ma maison, dans ma propre maison, rue Léonie entre cour et jardin.

— L'heure ?

— Les criminels sont convoqués pour minuit.

— Que voulez-vous dire ? s'écria le commissaire de police.

— Je veux dire, répondit Malorné, que je leur ai tendu un piège pour minuit.

— Quel genre de piège ?

— Vous savez bien qu'il n'y en a qu'un seul au monde.

— C'est vrai... vous avez feint une absence, un voyage ?

— Juste.

— Et vous comptez que cela réussira ?

— J'en suis sûr. Palmérin n'est pas fort, quoique gentil.

— Allons ! que votre volonté s'accomplisse ! dit le commissaire. A ce soir, Malorné, à ce soir. Mais rappelez-vous ce que je vous dis : vous regretterez d'avoir employé cette mesure extrême.

— Le sort en est jeté... Palmérin apprendra ce que l'on gagne à m'offenser.

A PROPOS

de la

Juvenes Carthaginiis

Monsieur le Directeur de la « Petite Tunisie ».

Je vous demande l'hospitalité de vos colonnes et vous prie d'être assez obligeant pour y relater le fait, aussi bizarre qu'étonnant, que je vous expose ci-après :

A la suite d'un bal d'enfants, qui eut lieu dimanche dernier de 5 h. 1/2 à 6 h. 1/2 du soir dans le local de la Société *Juvenes Carthaginiis* (désormais italienne), les grandes personnes entraînées par les jeunes, se sont mises à danser pour entretenir plus longuement la gaieté qui sombrait par suite du peu de monde présent.

A la fin de ce bal — si toutefois bal il y a — un des membres du Conseil de la dite société eut l'ingénieuse conception d'imposer une taxe forcée de 50 centimes pour les personnes dont le crime était d'avoir polké.

Je fais une réflexion, vu que, depuis longtemps sociétaire, je n'ai pas encore eu l'occasion de constater telle façon d'agir de la part du Conseil :

La Société a été créée et fondée sous la forme d'un club de récréations. Or, aux termes des statuts, la taxe imposée aux sociétaires est de 4 francs par trimestre ; cette cotisation est suffisante pour subvenir aux besoins de la société, puisqu'elle n'a jamais subi aucune augmentation.

Il est admis d'organiser quelquefois, dans des soirées, une tombola, pour une œuvre de bienfaisance ; mais imposer une quête forcée pour payer les musiciens est absolument intolérable.

Je me demande comment les étrangers, invités à cette fête, ont jugé cet acte que je crois d'une délicatesse douteuse. Du reste, les non Italiens brillaient par leur absence.

Avec mes remerciements anticipés, agréés, etc.

X.

N'avions nous pas raison de dire, dans un de nos précédents numéros, à l'illustre président de la « Juvenes Carthaginiis » : *Abyssus abyssum invocat* !

Les fautes se succèdent, en effet, et leur conséquence directe et immédiate sera la déconfiture de la Société qui, jadis, possédait une excellente réputation.

Les personnes de toutes nationalités se divertissaient sans arrière-pensée, avec une franchise et une cordialité, que le cerveau le plus déséquilibré n'aurait jamais songé à contester.

Dans les matinées et les soirées l'animation joyeuse régnait. Tout marchait à merveille.

Il a fallu que des chauvins à vue courte, à intelligence épaisse viennent porter le trouble moral et le désordre matériel dans une organisation basée sur l'amitié.

Le commissaire s'était levé ; mais Malorné ne l'imitait pas.

— Il ne nous reste plus qu'à convenir d'un lieu de rendez-vous, dit le commissaire.

— C'est cela.

— J'aurai mon écharpe et deux agents.

— Mettez-en quatre... ce ne sera pas de trop pour garder les issues.

— Comme vous voudrez. Faut-il aussi amener un serrurier ?

— C'est inutile. J'ai toutes les doubles clefs sur moi.

— Donc, à ce soir, dit le commissaire en tendant la main à Malorné.

Mais Malorné ne bougeait pas plus qu'une souche.

— Je ne vous quitte pas, dit-il au commissaire.

— Comment ! vous ne me...

— Non, je ne vous quitte pas, mon bon ami. Excusez-moi, je vous en conjure, mais... j'ai de la défiance.

— Malorné !

— Qui me dit que, dans un but très louable, vous ne seriez pas homme à faire prévenir Palmérin ?

— Mais je me moque absolument de

Non, voyez vous ce crétinisme exaspérant ! C'est à faire transpirer un glaçon, ou je ne m'y connais pas.

La Colonisation Française

Il serait peut-être temps d'avoir des colons maintenant pue nous avons un ministère des Colonies. Nous n'en prenons guère le chemin si j'en créais la statistique, l'inexorable statistique, qui est toujours là à notre service. De tous les peuples, c'est la France qui fournit le moindre contingent à l'émigration. Pourquoi ? La réponse se trouve peut-être sur un chemin délicat, et je laisse à d'autres le soin de vous renseigner sur les effets de la dépopulation de notre pays, dont la conséquence directe est nécessairement le manque d'éléments pour émigrer.

Cela n'est pas la question en jeu. Où émigrer ? Direz-vous, dans votre sainte ignorance. Mais dans nos colonies, d'abord, c'est bien le moins que la France songe d'abord à loger ses enfants dans des maisons, si je puis m'exprimer ainsi, qu'elle a payées très chers. Or, qui a-t-elle pour locataires actuellement ? Des Anglais, des Allemands, des Espagnols, des Italiens, travaillant au premier étage, et des Français généralement au grenier. Votre avis doit être qu'il faut que cela change, sans cela nous serons bientôt la risée de tous. Le colon français doit être le premier citoyen d'une colonie française.

C'est un rêve dont la réalisation est fort possible. Je trouve à travers les âges les traces de quantités de Français dans des entreprises coloniales où ils ont montré leur génie aventureux, leur bon sens pratique et leur flâie des affaires. Nous n'avons rien perdu de nos facultés colonisatrices. Je sais bien qu'on est allé nous répétant de mauvais bruits sur la qualité des colons à l'étranger, mais quels sont les auteurs de ces bruits ?

Nos représentants généralement mal choisis et ignorants, surtout désireux de n'avoir aucune inquiétude, de n'avoir pas d'« affaires », s'inquiètent peu de protéger ou d'attirer leurs compatriotes, c'est le moindre de leurs soucis, leur indifférence est cynique. Tel n'est heureusement pas le cas de M. Rouvier comme on l'a vu par l'appel chaleureux qu'il a fait au banquet de la Chambre de Commerce de Lyon. M. Rouvier, en effet, n'a pas hésité à vanter les de bienfaits la Tunisie, à demander des capitaux et des colons pour elle.

C'est peut-être de ce côté que réparait cet « esprit nouveau » qu'on nous a montré et escamoté sans vergogne. Ce serait cela de gagné, et l'ardent patriotisme de nos missionnaires ferait des merveilles.

Des naïfs — soyons polis — objectent que le Français, étant casanier, n'est pas à l'aise hors de chez lui. Il ne l'est que par ignorance.

On trouve la preuve du contraire dans plusieurs villes d'outre-mer, où l'élément français domine par sa situation sociale et son honorabilité. A Mexico, par exemple, les Provençaux de Barcelonnette, chacun le sait, ont formé une colonie dont le succès est tel qu'elle maintient et propage dans le pays le goût des choses de France, et cela malgré les tarifs douaniers de M. Méline. A Buenos-Ayres, dans les pampas de l'Argentine, plus de cent cinquante mille Français gagnent ragement leur vie. Le fils de l'un d'eux a même été vice-président de la République. En ce moment, le gouvernement de Vénézuéla est presque exclusivement entre les mains des Corses, les compatriotes de Napoléon.

vous Palmérin ! s'écria le commissaire avec un haussement d'épaules.

— C'est égal, je tiens à ne pas vous perdre de vue jusqu'au moment psychologique.

— Savez-vous que vos soupçons sont injurieux pour le fonctionnaire ?

— Cousentez à dîner avec moi au restaurant.

— Vous n'y pensez pas ! Dîner... tous les deux... dans un pareil jour !

— Justement... j'ai besoin que vous m'assistiez jusqu'au bout...

— Mes fonctions ne me permettent pas...

— Laissez donc, vos fonctions vous permettent tout ce que vous voulez.

— Mais vous-même, mon cher, la situation dans laquelle vous vous trouvez...

— La situation dans laquelle je me trouve m'autorise à user de réconfortants et de distractions. Venez, Marguerie nous attend.

(A suivre.)

Feuilleton de la *Petite Tunisie*

(2)

Le Flagrant Délit

Hélas ! votre vengeance vous désignera bien plus à la publicité... Et les journaux ! Avez-vous songé aux journaux ? Vous entrerez dans l'histoire, Malorné.

— Je le sais, mais du moins je ne serai plus comique : je serai terrible. Je ne serai plus Georges Dandin : je serai le More de Venise. J'effraierai Palmérin.

— Malheureux ! je crois vous comprendre ; vous méditez un meurtre, deux, peut-être...

— Rassurez-vous, je serai calme.

— Jurez-moi de n'avoir aucune arme sur vous et de ne tenter aucune voie de fait sur l'un ou l'autre des deux délinquants.

— Je vous le jure.

— C'est bien. Alors, mon pauvre Malorné, je suis à votre disposition. Fournissez-moi les renseignements nécessaires.

Demander
dans tous les Cafés

L'ÉLIXIR JEMANNE D'ARC

la liqueur digestive par excellence

Dépositaire pour toute la Tunisie. M. VIGUIER, Avenue de la Marine

N'y a-t-il pas là la preuve que le Français est excellent colonisateur ? Beaucoup d'entre eux, avec cet esprit de retour qui nous est si particulier, reviennent jouter dans leur pays d'origine de la richesse acquise au loin. C'est encore un bon point pour eux, car ils nous font profiter de cette richesse et engagent leurs compatriotes à les imiter.

On le voit, Comme le Français réussit comme colon, surtout quand il est libre, à l'abri des tatillonnages des fonctionnaires et il hésite parfois à s'établir dans une colonie française. C'est affaire aux ministres de modifier radicalement la politique gouvernementale, de ne plus empêcher l'émigrant dans les lisières administratives, de ne plus étouffer son initiative. Dès que le colon français, si prospère en pays libre, pourra agir à sa guise, sans qu'on lui impose une intolérable bureaucratie, que ce soit dans une vieille colonie comme l'Algérie, ou dans une nouvelle comme la Tunisie, je crois sa destinée assurée. Et qui peut dire alors où s'arrêtera notre influence.

H. C.

Echos Tunisiens

Collection d'un dragon (pas celui de la Dépêche.)

Les baisers de l'aurore sembleraient chastes si l'on ne devinait la cause pénible qui force les lèvres à s'éviter mutuellement.

Le retrait des monnaies italiennes

Le ministre des Finances vient d'adresser aux trésoriers-payeurs généraux et aux receveurs particuliers des Finances une circulaire au sujet des monnaies divisionnaires d'argent italiennes, dont le retrait doit être opéré le 15 juillet prochain.

D'après les instructions ministérielles les trésoriers généraux et les receveurs particuliers dans les départements, les receveurs-percepteurs à Paris, devront inviter les grands établissements financiers et les grands magasins à centraliser le plus possible les monnaies italiennes, qui leur seront remboursées, quel que soit le chiffre.

On compte, en procédant ainsi, éviter sinon une crise, du moins de sérieux mécomptes de la dernière heure. N'oublions pas que, le cours d'une monnaie d'argent aboli, cette monnaie perd, par ce fait, 55 pour cent ; une valeur d'un franc à l'effigie de Victor Emmanuel ne vaudra plus, le 16 juillet, que 45 centimes à son poids d'argent.

HAMMAM-EL-LIF

Dimanche, 3 Juin, ouverture du grand établissement des Bains de mer et du café des Bains.

Un de nos bons amis, M. Aimé Eyriès, un Français depuis longtemps déjà établi en Tunisie est propriétaire, comme chacun le sait, de l'importante et vaste *Epicerie Orientale* renommée pour ses produits fins, de qualité supérieure. M. Eyriès aime son commerce et, partant, le fait prospérer toujours davantage. Passez dans la matinée, rue d'Italie où se trouvent ses magasins, vous constaterez le va et vient continuel d'une clientèle aussi nombreuse que choisie. Aussi l'extension que prend son commerce a contraint notre excellent compatriote à louer un local spacieux et frais à quelques pas de l'*Epicerie Orientale*, presque en face de l'entrée du marché.

L'installation offrira, dans cet immense hall, une commodité plus grande. Tous les produits de choix qui ont donné, pour ainsi dire, une popularité à l'*Epicerie* de M. Eyriès vont être soigneusement placés sur de coquettes étagères, avec un goût tout particulier. L'aspect qu'offrira le nouveau magasin sera flatteur et... attirant. Chers abonnés et amis lecteurs rendez-vous chez M. Eyriès et faites-y vos achats. Vous serez servis avec une grâce parfaite et serez satisfaits de la finesse des marchandises. Suivez notre conseil ; l'*Epicerie* Eyriès est notre maison recommandée.

Chronique Théâtrale

Samedi et dimanche, très attrayantes soirées au « Politeama Tunisino ». MM. G. Aprea et G. Herbin ont la direction d'une troupe excellente qui s'est déjà attirée la sympathie du public, J'augure pour ce genre de spectacle un brillant succès.

La comédie en deux actes de M. Petite « Mprestame a Mughereha » a été enlevée avec un brio tout particulier. Beaucoup

d'entraîn chez les artistes, une assurance parfaite et un goût de la scène incontestable.

Je voudrais citer les noms des vaillantes comédiennes et ceux des comiques désopilants ; pour n'oublier personne, je félicite sans réserve, tous les interprètes de cette pièce.

Le ballet est composé de danseuses, de vraies danseuses ; pas une hésitation, jamais une faute et cependant la scène est d'une petitesse peu commode.

Les premières danseuses Mlles Olimpia de Stazio et Amina Minino ont été applaudies avec enthousiasme ; c'était justice.

Quelle grâce charmante dans leurs bragues mouvements, quelle agilité, quelle finesse ! Bravo ! *signorine* ; recevez mes plus vifs compliments.

Faut-il vous parler de *Il mostro d'argento* ce ballet comique et fantasque en cinq actes, musique de M. G. Herbin ? Je le fais pour adresser au compositeur mes vifs éloges et mes sentiments d'admiration et pour féliciter chaudement *Il mostro d'argento* vraiment surprenant.

Maintenant si vous tenez à vous distraire, lecteurs et lectrices, je vous engage à vous rendre aux représentations du « Politeama Tunisino ». Le programme est varié et toujours amusant.

Messieurs les propriétaires qui ont des vins à vendre peuvent faire leurs offres à M. Dury, bureau de la *Petite Tunisie*, Tunis.

AVIS

Répartition de Dividende

Les créanciers de la faillite *Omar ben Lakdar* sont invités à se présenter chez M. Solhaune, syndic, rue de la poste, 9, pour toucher le dividende leur revenant.

AVIS

Répartition de Dividende

Les créanciers de la faillite *Hababou* sont invités à se présenter chez M. Solhaune, syndic, rue de la Poste, 9 pour toucher le dividende leur revenant.

MUNICIPALITÉ DE TUNIS

Construction de la Chaussée

de la rue EL-MAAR

ARRÊTÉ

Le président de la municipalité, chevalier de la légion d'honneur,

Vu le décret du 9 mai 1894, (4 kada 1311, déclarant d'utilité publique les travaux de construction de la chaussée de la rue El-Maar ;

Vu le décret du 18 avril 1890, (29 chabane 1307, ainsi conçu :

« Au moins un mois avant le commencement des travaux, les rôles de répartition seront soumis à une enquête de vingt jours.

« A cet effet, ils seront déposés dans les bureaux de la municipalité et tenus à la disposition du public pendant les heures d'ouverture de ces bureaux.

« L'enquête sera annoncée au moins huit jours à l'avance, par voie d'affiches et de publicité dans les journaux.

« Les réclamations peuvent être présentées soit de vive voix, soit par écrit ; dans le premier cas, elles seront inscrites par le secrétaire de la municipalité sur le registre de l'enquête et signées, après lecture, par les réclamants ».

ARRÊTE :

Article premier — L'enquête de vingt jours prévue par l'article 15 du décret du 18 avril 1890, énoncé ci-dessus, et relative à la construction de la chaussée de la rue El-Maar, sera ouverte à la municipalité (bureau du secrétariat), à partir du 10 juin 1894.

Art. 2. — Les personnes qui auraient des réclamations à présenter devront les adresser au président de la municipalité dans le délai fixé ci-dessus.

Art. 3. — Toute réclamation qui n'aura pas été remise dans le délai prescrit sera rejetée sans examen.

Tunis, le 28 mai 1894.

Le Président de la Municipalité
MOHAMED EL ASFOURI

A VENDRE

L'imprimerie FRANCO-TUNISIENNE

14, rue Al-Djazira -- TUNIS

Materiel des plus complets pour typographie et lithographie.

BONNE CLIENTÈLE

Adresser les propositions pour l'achat au comptant à M. Senemaud, syndic, 32, rue Al-Djazira, Tunis, autorisé à les recevoir jusqu'au 20 juin 1894, par ordonnance de M. Martineau des Chenez, juge-commissaire.

A vendre une action des Monts-de-Piété tunisiens, s'adresser au journal.

A LOUER

Maison de plusieurs pièces aux environs de la Kasbah.

S'adresser à M. Bouchoucha, 19, cité Scemama, rue de la Kasbah,

Maison V^{ve} G. BARBERA

Marchand-Tailleur civil et militaire

Avenue de France, maison Bodoy

Grand assortiment de draperies hautes nouveautés de la saison, pour complets sur mesure.

CHAPEAUX, CHEMISES, CRAVATES, etc.

PRIX MODÉRÉS

TEINTURERIE PARISIENNE

17, Avenue de Paris, Tunis

NETTOYAGES et APPRÊTS

Blanchiment de Flanelles

Spécialité de Nettoyage à sec

L. DAVIN FILS

Cordonnerie Toulousaine

RAOUL SANDRA

Chaussures en tous genres

33, Rue Al-Djazira 33. - TUNIS

M. D. ODDO, chirurgien-dentiste

de S. A. le Bey, 23, rue d'Espagne, à côté du Consulat d'Espagne, reçoit tous les jours de 8 heures du matin à 6 heures du soir.

MONTS-DE-PIÉTÉ DE TUNISIE

autorisé par décret de S. A. le Bey

DIRECTION :
38, rue sidi-Kadous et rue des Glacières, 67

Ancienne maison PROAL

Bureaux auxiliaires : 69, rue de la Kasbah, et 12, rue Kachachine,

Hygiène de la Bouche

Aucun produit de parfumerie ne peut être comparé au **coaltar saponiné Le Beuf** pour assainir la bouche en tuant les microbes qui s'y développent, « purifier l'haleine et raffermir les dents déchaussées ». Il possède en outre l'avantage d'une innocuité absolue, condition nécessaire pour un produit d'un usage journalier.

Le flacon, 2 fr. ; les 6 flacons, 10 fr.

Se défier des contrefaçons

DEPOT : à la Pharmacie E. NÉE

A VENDRE

OCCASION EXCEPTIONNELLE

UNE PROPRIÉTÉ

sise à 5 kilomètres de Tunis, à proximité de 2 gares de chemins de fer.

Contenance : 5 hectares environ dont 2 en vignes moitié de 2^e et moitié de 3^e feuilles, arbres fruitiers, jardin potager.

Maisons de maître et de fermier.

Bâtiments d'exploitation.

2 norias.

Adjacente à la propriété une construction louée à usage de café maure.

Prix modéré.

Facilités de paiements.

S'adresser à l'Administration du journal.

Pelleterie et Plumes

M. BLANC Naturaliste, 16, rue Al-Djazira.

Préparation de toutes sortes d'animaux.

MAGASIN GÉNÉRAL

22, avenue de France, TUNIS

MAISON BORTOLI FRÈRES ET C^o

Encouragés par le succès que nos complets lawn-tennis avaient obtenu l'année dernière, nous avons voulu, cette année, donner une plus grande extension à ce rayon et augmenter considérablement la variété des modèles. Aujourd'hui, nous pouvons offrir à nos acheteurs un choix très complet de costumes ou vestons, ayant tous une coupe irréprochable et des dispositions nouvelles ; leurs prix très modiques les mettent à la portée de tout le monde.

Nous avons apporté le même assortiment dans nos vestons de flanelle, tussor, coutil, alpaga ; nous mettons en vente ces articles dès aujourd'hui.

Notre préoccupation constante étant de faire de chacun nos rayons une spécialité, nous ne craignons pas de signaler à l'attention des acheteurs notre rayon de bonneterie et chaussures, qui renferme un assortiment splendide de chemises satinées, tussor, batiste, foulard, etc., nos chaussures bords de mer, avec et sans semelle caoutchouc, en un mot toute notre chaussure d'été pour hommes, dames, enfants et fillettes.

Etoffes de toutes sortes pour robes : satinette, zéphyr, mousseline de laine, pongé, foulard, schanting.

Chapeaux pour dames dernière nouveauté. Casques de toutes formes et toutes sortes, couvre-touque.

Par suite d'une diminution assez sensible sur la valeur de l'argent, les divers articles de la maison Christofle ont subi à leur tour, une différence très appréciable.

Seul dépositaire pour la Tunisie de l'Orfèvrerie CHRISTOFLE de Paris

P. PERRIN

Boucherie Lyonnaise

28, rue d'Italie, Tunis.

la plus ancienne boucherie française

Arrivages toutes les semaines

BŒUFS ET VEAUX DE FRANCE

GUÉRISON assurée des catarrhes vésicaux, écoulements anciens et récents, Urétrite, Cystite, Gravelle, incontinence d'urine

(deux sexes) SAVONULES MEXICAINS

par les

Dépôt principal : Pharm. GAGLIARDO à Tunis, le flacon 3 fr. ; par poste 3.30

MAISON MEUBLÉE

Rue de Grèce — TUNIS

derrière la Résidence

Appartements et chambres meublés à louer au mois, à la quinzaine, à la huitaine et à la journée depuis 15, 25, et 30 Fr. par mois.

DOMAINE POTIN

CHAUX HYDRAULIQUE

& CEMENTS

Dépôt : près de la gare française

VIN ROUGE

Vin blanc, eau-de-vie

S'adresser à MM. COMTE et C^o Bureaux : à l'entrepôt du Domaine, rue de Portugal.

GRAND

Restaurant d'Athènes

Tenu par M. PAPAYANNI

4 Rue de l'Eglise

GRAND ARRIVAGE DE VIN DE SAMOS (authentique) de provenance directe

Prix : 1 fr. 50 le litre

On porte à domicile

CAYES CÉLESTIN

CIBIAL & Cie

Commission-Exportation

TUNIS, rue de la Sebkhah, 5

Service rapide à domicile

Tonnellerie Marseillaise

M. BOUTEILLE Fils

39, Avenue de la Marine, 39. — TUNIS.

Le Gerant: Em. LACROIX

TUNIS. — Imp. Franco-Tunisienne

LIGNE DE TUNIS A HAMMAM-EL-LIF

Horaires du printemps à partir du 16 Avril

ALLER	TUNIS.....	Départ.	6	11.15	2.15	4.15	5.45
	HAMMAM-EL-LIF.....	Arrivée.	6.30	11.45	2.45	4.45	6.15
RETOUR	HAMMAM-EL-LIF.....	Départ.	7.00	1.15	3.15	5.00	6.30
	TUNIS.....	Arrivée.	7.30	1.45	3.45	5.30	7.00

BANQUE DE TUNISIE

Société anonyme

CAPITAL 8 MILLIONS de francs
Siège social à Tunis

OPÉRATIONS DE LA SOCIÉTÉ

Encaissements et Recouvrements. — Avances sur prêts, sur marchandises et sur hypothèques immobilières ou maritimes. — Dépôts à vues et à échéances fixes. — Gardes de titres. — Paiement et escompte de coupons-Reports. — Ordres de bourse au comptant et à terme sur tous les marchés Européens. — Emission de chèques et de lettres de crédit sur tous pays.

SOUSCRIPTIONS — EMISSIONS

COMPAGNIE ALGÉRIENNE

SOCIÉTÉ ANONYME

Capital : 15 Millions entièrement versés
Comptoir de Tunis, 12, rue de Hollande
Escompte, Recouvrement, Avances sur titres et marchandises, Chèques et lettres de crédit sur tous pays. Encaissement de coupons. Ventes, Achat sur garde de titres.

Intérêt bonifié aux déposants de fonds 3 0/0. — Bons de caisse : Bons à un an et deux ans, 3 0/0 ; Bons à trois ans et quatre ans, 3 1/2 0/0 ; Bons à cinq ans, 4 0/0.

A LOUER à Maxula-Radès, une superbe maison avec premier étage, pouvant servir pour hôtel-restaurant. — Prix modéré.

S'adresser : au bureau du journal.

UNE DAME VEUVE de haute famille, parlant plusieurs langues voudrait trouver une position, soit comme interprète dans un hôtel ou dans une famille, ou même chez monsieur seul.
S'adresser au Bureau du journal.

Épicerie et Comestibles

GROS ET DÉTAIL

Doura Frères

Entrepôt : 14 et 29, Rue des Glacières ; Succursale : Avenue Bab-Djedid, 48 TUNIS

Denrées coloniales, légumes secs, conserves alimentaires, confiserie, semoules et farines, pommes de terre, pétrole.

LIQUEURS ORDINAIRES ET DE PREMIÈRES MARQUES

Cognac marque DOURA FRÈRES

Toutes les commandes pour le dehors sont expédiées franco d'emballage rendues en gare.

La maison livre à des prix défiant toute concurrence.

FER QUINA BISLERI

VOLETE LA SALUTE??

LIQUEUR

VOLETE DIGERIR BENE??

Stomachique Reconstituante de Felice BISLERI MILAN

Boisson agréable avec l'eau de Seltz et Soda. Se boit préférablement avant le repas et à l'heure du Vermouth.

L'EAU

de la R. Sorgente Angelica de NOCERA UMBRA, légère, gazeuse, alcaline, certifiée pure, réputée et déclarée par les principales célébrités médicales la reine des eaux de table.



Dépositaire pour la Tunisie A. FERRETII, 19, rue Chaker — TUNIS

AUX ARMES DE ST-ETIENNE

C. BOURY

TUNIS — Rue Al-Djazira, 25

SUCCURSALES AU KEF ET A SFAX

Armes de Chasse et de Tir — Location d'Armes — Cartouches chargées — Douilles, Plombs et Articles de Chasse — Sabres, Epées, Eperons.

ATELIER DE RÉPARATIONS

Dépôt de Méches à Mine — Dépôt de Poudres de Chasse et de Mine de l'Etat.

GRANDE ÉPICERIE ORIENTALE
AIMÉ EYRIÈS

TUNIS — 22, Rue d'Italie, 22 — TUNIS

Maison française la plus ancienne de Tunis se recommandant par la finesse de ses produits
Grand arrivage de fromages et beurre frais à tous les courriers
Maison de gros et de détail

CRÉDIT FONCIER DE TUNISIE

Société anonyme, capital : 10,000,000

OPÉRATIONS DE LA SOCIÉTÉ

Prêts sur hypothèques, sur titres de marchandises. — Avances sur récoltes — Gardes de titres. — Reports — Paiement et escompte de coupons — Ordres de bourse au comptant et à termes — Dépôts à vue et à échéances fixes — Encaissements et recouvrements. — Emissions. — Souscriptions. — Chèques et lettres de crédit.

FABRICATION FRANÇAISE

de serrures et combinaisons

Pour COFFRES-FORTS

simples ou incombustibles

FORESTIER FRÈRES (Valnes)

Seul dépositaire pour la Tunisie :

A. MODIGLIANI, 4, avenue de France (Passage de Tunis).

Demandez partout

L'APÉRITIF BELLOT

ABSINTHE ET AMER CONILLI

Bellot, distillateur à Tunis

rue Al-Djazira, 46, 48, 50.

Dépôt général des eaux minérales de VICHY
Dépôt des liqueurs fines de la maison LAVAINÉ et Cie

Royal Windsor
LE CÉLÈBRE
RÉGÉNÉRATEUR DES CHEVEUX

FABRIQUE DE CONFISERIE SUISSE
J. F. DESHUSSES
A Versoix, près de Genève (SUISSE)
Maison fondée en 1852
PLUSIEURS MÉDAILLES D'OR
et diplômes d'honneur

Agent général pour la Tunisie :
A. MODIGLIANI, Avenue de France, 4, (Passage de Tunis).

Avez-vous des Cheveux gris?
Avez-vous des Pellicules?
Vos cheveux sont-ils faibles ou tombent-ils?
SI OUI
Employez le ROYAL WINDSOR qui rend aux Cheveux gris la couleur et la beauté naturelles de la jeunesse. Il arrête la chute des Cheveux et fait disparaître les Pellicules. Il est le SEUL Régénérateur des Cheveux médaillé. Résultats Inespérés. — Vente toujours croissante. — Exiger sur les flacons les mots ROYAL WINDSOR. — Se trouve chez les Coiffeurs-Parfumeurs, en flacons et demi-flacons.
Entrepôt : 22, Rue de l'Echiquier, PARIS
Env. fr. sur demande du Prospectus contenant détails & attestations.

Messageries Françaises

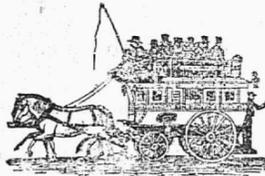
DEMANGE & Co

Service Quotidien Régulier

entre TUNIS-SOUSSE et vice-versa

Service des Dépêches

Transport des Voyageurs et de la Messagerie



Départ de Tunis et de Sousse tous les jours à midi
BUREAUX : à Tunis, rue d'Italie, 17 ; à Sousse au Café du Commerce.

PHOTOGRAPHIE GARRIGUES

MAISON PRINCIPALE

9, avenue de France, et rue de Bône, 2

SUCCURSALE : 23^a, rue Al-Djazira (ancien local). — TUNIS

LA PHOTOGRAPHIE GARRIGUES exécute tous travaux photographiques de quelque nature qu'ils soient (reproduction, agrandissement, travaux en ville et à la campagne) à des prix très modérés

LA PHOTOGRAPHIE GARRIGUES vend tous produits accessoires et appareils photographiques.

LA PHOTOGRAPHIE GARRIGUES est le seul dépositaire de la Compagnie Eastman.

Les nouveaux ateliers de l'avenue de France sont chauffés. Les dames en costume de bal et les enfants en chemisette pourront venir sans crainte de s'enrhumer.

Maison PIERRE AUVIN. — TUNIS

MARBRES BRUTS et OUVRÉS

Importation directe des grandes carrières de France, Belgique, Grèce et Italie
CHEMINÉES DEPUIS 12 FRANCS

Articles de Fumisterie, Carrelages, Escaliers, Monuments Funéraires.

Bureaux et Magasins : 7, rue d'Espagne.

Vastes Entrepôts : rue d'Italie.

N.-B. — Des ouvriers spéciaux sont attachés à la Maison pour la pose des travaux

Au Cadran Universel

CHARLES KLOTH

TUNIS — 17, avenue de France, 17 — TUNIS

Horlogerie, joaillerie, Orfèvrerie, Optique, etc., etc.

Matériel neuf et d'occasion

A. PETOLAT, à Dijon

FONDERIES ET ATELIERS DE CONSTRUCTION

VENTE ET LOCATION

Succursale à Tunis

La Maison PETOLAT, bien connue des entrepreneurs, a installé à Tunis, depuis courant mars, une succursale importante où ses clients trouveront tout le MATÉRIEL et l'OUTILLAGE nécessaires aux travaux publics.

Adresser la correspondance à M. PETOLAT, place de la Gare Française, à Tunis.

Manufacture de carreaux de Faïence

Fourmaintraux-Tourquin

à DESVRES (Pas-de-Calais)

CIMENTS PORTLAND ARTIFICIELS

DU BOULONNAIS

TRAVAUX EN CIMENT

Cuves à vin, Enduits de citernes et de bassins, Bétons, Dallages

Paul CAILLARD, architecte, représentant

BUREAU ET CABINET D'ÉCHANTILLONS

Rue de Russie (angle de la rue Al-Djazira) — TUNIS

COMPAGNIE GÉNÉRALE TRANSATLANTIQUE

Départs de Tunis

Lundi A 10 heures pour Malte, Tripoli, Djerba, Gabès, Sfax, Mehdiya, Monastir, Sousse.

A 3 h. 1/2 du soir : pour Marseille direct.

Mardi A 3 h. 1/2 du soir : pour Marseille direct.

A 3 h. 1/2 du soir : pour Sousse, Monastir, Mehdiya, Sfax, Gabès, Djerba, Tripoli, Malte, La Goulette.

Vendredi A 3 h. 1/2 du soir : pour Marseille direct.

Samedi A 11 heures du matin : pour Bizerte, Tabarka La Calle, Bône, Philippeville, Collo, Djidjelli, Bougie, Dellys, Alger.